

À propos de deux russules

Autor(en): **de Marbaix, Jean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Pilzkunde = Bulletin suisse de mycologie**

Band (Jahr): **34 (1956)**

Heft 5

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-933577>

Nutzungsbedingungen

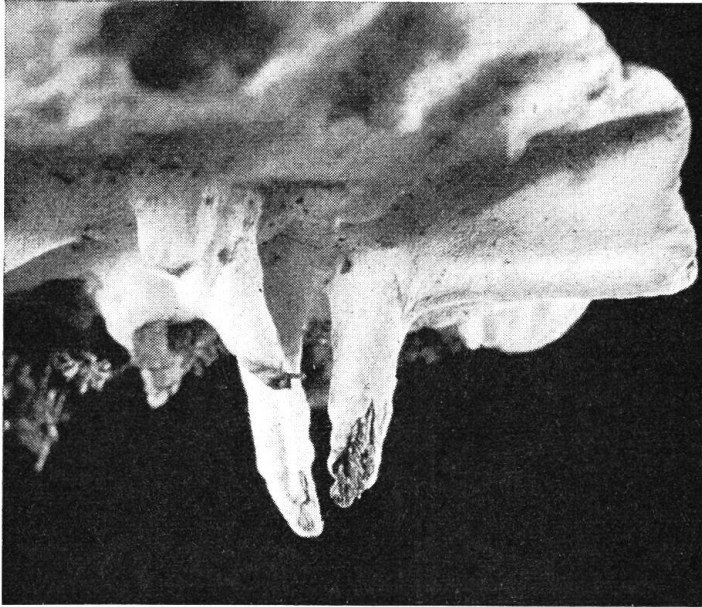
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Fomes annosus (Fr.) Cooke, mit Zitzenbildungen auf der Unterseite.

1½fache Vergrößerung

Photo K. Lohwag

Die eingeschlossenen Pflanzenteile können nun vertrocknen und absterben oder eingewachsen bleiben. Falls die umwachsenen Pflanzenteile, welche aus der Hutoberseite hervorragen, sich rasch zersetzen, so tritt der Fall ein, daß die Hyphen der Hutoberseite bzw. der Hutunterseite das entstandene Loch zum Verschwinden bringen.

In den meisten Fällen erkennt man aber die abgestorbenen Pflanzenteile. Fallen dieselben aber zur Gänze aus der Umwachsung heraus, so erweckt das Bild den Eindruck, als hätte hier ein Insekt nach dem Schlüpfen eine Galle verlassen.

In vorliegendem Falle waren die Zitzen bis 2,5 cm lang und über 0,5 cm breit. An der Außenseite kam es bereits zur Ausbildung von Röhren. Die Wachstumsgeschwindigkeit der Hyphen, welche den Hutrand weiter ausbildeten, war der der zitzenbildenden Hyphen fast gleichzusetzen.

A propos de deux Russules

Par Jean de Marbaix, Anvers

Tout mycologue quoique s'intéressant à toute la mycologie a cependant, si nous pouvons nous exprimer ainsi, son faible, ses préférences pour certains groupes ou une attirance pour certaines espèces.

Dans ces groupes ou ce groupe il tâche de se spécialiser, il se figure qu'il y devient très fort et plus son étude s'approfondit plus il a peur de déterminer sur le terrain parce qu'il tient compte de beaucoup plus de facteurs qu'un demi-débutant.

Qui de nous n'a pas mis en boîte sur le terrain des champignons dont il était à peu près certain de la détermination et qui bien examinés un peu plus tard se sont avérés être autre chose.

D'un autre côté quand nous pensons avoir trouvé du neuf notre satisfaction est immense et c'est en cherchant à déterminer une nouveauté qu'on s'instruit au

fond le plus parce qu'on passe en revue beaucoup d'espèces qu'on croyait très banales et qu'on compulse beaucoup d'auteurs avant de trouver la solution qui pourrait être exacte.

N'est ce pas aussi un grand plaisir de pouvoir suivre les produits d'une nouvelle station durant quelques semaines et se rendre compte du développement d'une espèce nouvelle *pour soi* et en noter toutes les variations et comparer alors *après* avec le texte des auteurs.

Pour nous nos préférences et nous ne saurons sans doute jamais pourquoi, ont toujours été les Lactaires et les Russules. Ces dernières ont très mauvais caractère et les petits lactaires bruns du groupe *Umbonati* ne valent pas beaucoup mieux. Ce sont peut-être ces facteurs qui nous attirent.

Nous rejoignons par ces préférences, surtout coté Russules nos excellents confrères et je devrais dire consœur Madame Marty et Monsieur Flury et comme eux, ont très bon caractère nous espérons les intéresser ainsi que leurs amis.

Nous comptons que beaucoup de mycologues européens assisteront à la première Session européenne à Bruxelles en 1956. Nous espérons pouvoir leur montrer sur le terrain les deux Russules dont la description fait suite à ces lignes.

Ces Russules ne sont jamais mentionnées à un congrès, ni à une exposition, elles doivent être rares.

Nous pensons en publiant nos constatations pouvoir rendre service à nos amis et attirer leur attention sur ces deux espèces.

Notes et descriptions sommaires de deux Russules trouvées récemment et non encore mentionnées en Belgique dont l'une : *Lundellii* est très rare et l'autre *Basifurcata* également rare, très discutée et non encore bien classée.

Russule Basifurcata ss. Möller

(M. Russ. Schaeffer p. 99)

non Lange, non Schaeffer, non Peck, non Fl. K. et R.

Chapeau d'abord convexe à marge légèrement enroulée et avec le centre déjà un peu déprimé, puis étalé et fort déprimé. Tout jeune la marge est lisse, mais nettement striée sur environ 1 cm à l'état adulte. Diamètre jusqu'à 12 cm.

Cuticule – blanc crème à l'état jeune. Adulte C et D du Code Crawshay (M. Schaeffer) mais peut aussi passer parfois, surtout vers le centre à un brun pâle environ 250 Ségui et reflétant parfois aussi un soupçon d'olivâtre (teinte qui se devine plus qu'elle ne se voit), glabre-unie mais jeune déjà parsemée de quelques *taches de rouille* très nettes (de 10 à 15). Elle se détache sur environ 1 cm.

Lamelles – magnifique blanc crème pur (C de Crawshay), plus grande largeur 7 mm, plutôt minces-arrondies à la marge, presque toutes bifurquées à la base, pas de lamelles, assez serrées, arête lisse, parfois mêmes taches de rouille que sur le chapeau, décurrentes à la fin.

Stipe – cylindrique, long (jusqu'à 10 cm), blanc, épais (2 cm), ferme, strié légèrement, goût nul, brunissant légèrement à la base lors de la maturité.

Chair – blanche, ferme, très légèrement piquante, épaisseur max. 9 mm, odeur peu accentuée, un rien fruitée.

Sporée – crème (Crawshay Sch.), C et D si la sporée est très épaisse.

Spores – arrondies à elliptiques, plutôt petites, ponctuées à verrues assez basses mais parfois épaisses, parfois accolées en courtes crêtes ou espacées, parfois fort espacées, souvent ramifiées ou reliées par des lignes très fines sans jamais d'apparence de réticulation.

Habitat – Forêt de Soignes, hêtres peu mélèzes, épais tapis de feuilles, plutôt en lisière (trois stations). Juillet 1954, temps très frais et humide.

Réactions chimiques – Gaïac, assez lente sur chair, plus rapide sur lamelles et stipes, A naphthol = lente, sulfate de fer en cristal = rougeâtre.

La planche 188 A de Lange dans Fl. Agaricina Danica sous le nom de Galochroa reflète exactement notre plante comme forme et comme teinte.

A noter que suivant écrit de Möller à Romagnesi la Russule représentée par Lange sous le nom de Galochroa ne serait pas Galochroa. A noter aussi que la Russule décrite dans la Flore K. et Rom. sous le nom de Galochroa serait toujours d'après Möller «Basifurcata».

Notre plante ne peut être considérée comme forme pale de Grisea quoique appartenant probablement à ce groupe, la spore et l'aspect macroscopique différant complètement. Ce ne peut non plus être une forme de Vesca.

24 Janvier 1955.

Russule Lundellii Singer (Pl. Schaeffer XX)

Champignon robuste rappelant sur le terrain Russule Paludosa dont il porte en général les couleurs mais encore plus vivifiées en pleine fraîcheur.

La couleur des lamelles et l'âcreté l'en différencie immédiatement au point de vue macroscopique.

L'habitat également.

Chapeau – grandeur jusqu'à 14 cm, assez déprimé au centre à maturité, épanoui strié à la marge, assez résistant.

Cuticule – brillante, aspect et toucher assez gras au centre (moins qu'adusta), couleur 96 et 101 Seguy avec prédominance vers le 101 (ne pas étaler de 96 à 101), marbré au centre de 212 environ, se détachant assez facilement sur 2 à 3 cm.

Lamelles – vers 215 Seguy à maturité, quasi blanches dans la jeunesse, souvent bifurquées, rares lamellules, arrondies marges, épaisseur moyenne et relativement serrées largeur au centre 3 à 4 cm environ, très cassantes à maturité.

Stipe – blanc, dur, cylindrique, jusqu'à 7 cm et 3 cm de diamètre, sillonné moelleux mais résistant par l'écorce, rarement aminci à la base en cône très obtus et roussissant à brunissant vers le bas surtout par contact.

Chair – blanche, résistante et ferme, acre plus ou moins amère (savon) mais d'une âcreté assez supportable, pas d'odeur spéciale.

Spores – plutôt arrondies, assez petites, verrues souvent très rapprochées et de grosseur variable, parfois fort espacées et alors très volumineuses, assez saillantes, formant parfois une petite ligne mais rarement caténulées.

Sporée en tas Crawshay H.

Réactions chimiques – FeSO⁴ phénol, gaiac, A naphthol S.V., normales.

Habitat – sous bouleaux, prunus spinosus, chênes; terrain calcaire à environ 200/300 mètres niveau du sol.

Specimen jeunes sortant de terre, Seguy 191 et 174 centre ou comme adultes mais ceci très rarement. Observations faites sur une cinquantaine d'exemplaires et réparties sur trois semaines et multiples stations.

Remarque importante: Une station spécialement surveillée durant plus d'un mois, avec une production d'environ 40 sujets n'a jamais donné que des spécimens très puissants mais ayant les couleurs Seguy 141, 161, 182, 192 ou 194 et passant par plages et marbrures à 212/214 vers le centre (en termes plus ou moins exacts, brunneo, aurantia, lutea). Sous feuillus très mêlés (bouleaux, chênes, charmes, noisetiers) en bordure chemin plus ou moins herbeux, dans vieilles feuilles, même terrain. Russule Gracillima occupait le même terrain à peu de distance.

Peut-on l'appeler variété ou est-ce en fonction de l'habitat ?

A noter également que jeunes les spécimens type disons Paludosa et ceux signalés dans la remarque sont teintés de même.

Bois de Treignes et de Veirves: 31.7.55, 13.8.55, 21.8.55, 28.8.55.

Temps très chaud et terrain bien humide, la sécheresse se dessinant à la fin du mois n'ayant pas l'air toutefois de fort gêner la poussée.

VAPKO-MITTEILUNGEN

Referat

über die Rechts- und Haftungsverhältnisse der Kantone, Gemeinden, der örtlichen Gesundheitsbehörden und des amtlichen Pilzkontrolleure.

Über die gleichen Fragen hat der Sprechende in Ihrem Kreis in den Jahresversammlungen vom 23. November 1930 und 3. Oktober 1943 referiert. Nachdem wieder ein weiteres Dezennium verflossen ist, hielt es der Vorstand für angezeigt, im Sinne einer Instruktion der amtlichen Pilzkontrolleure, wie sie von mir schon in Instruktionkursen in Zürich und Frauenfeld erteilt wurde, dieses Referat anzusetzen.

Das Referat muß, um eine umfassende Instruktion zu sein, erweitert werden. Ich teile es in zwei Teile:

1. Die strafrechtliche Verantwortlichkeit,
2. Die zivilrechtliche Haftung.

Die Rechtsgrundlagen für die Pilzkontrolle sind in der eidg. Lebensmittelverordnung vom 26. Mai 1936 zu finden. Der Abschnitt XVIII enthält die lebensmittelpolizeilichen Vorschriften über Obst, Gemüse, Schwämme (eßbare Pilze), Obst- und Gemüsekonserven.

Art. 204 schreibt vor, daß als Nahrungsmittel bestimmte Pilze nur nach Arten getrennt angeboten oder feilgehalten werden dürfen; sie dürfen weder giftig noch verdächtig sein.

Art. 205 bestimmt, daß verdorbene Pilze, insbesondere auch wenn deren Art nicht mehr erkannt werden kann, nicht mehr als Nahrungsmittel gehandelt werden dürfen.